

République Française
Mairie de SAINTE-COLOMBE
(Rhône)

DCM 2025.018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 MAI 2025 à 20 H 30

Le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 15 Mai 2025.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Douze) : M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX, M. Jean-Marie DUPLAY, Mme Sandrine TAVERNIER

Absents(tes) au moment du vote (Sept dont quatre pouvoirs) :

M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX (pouvoir donné à M. David LESUR)

M. Yves DELORME (pouvoir donné à M. Marc DELEIGUE)

Mme Lucie DANCETTE (pouvoir donné à M. Pascal DANCETTE)

Mme Nadine EUKSUZIAN (pouvoir donné à Mme Catherine JEANTROUX)

Mme Marion CHOFFEL

Mme Martine BEGUE

M. Régis BAOIS

Secrétaire de séance : M. Pascal DANCETTE

Délibération n° 2025.018 Approbation du Compte de Gestion 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte de gestion du comptable public pour l'année 2024,

Vu le compte administratif du budget principal pour l'année 2024,

Considérant que ces deux documents concordent parfaitement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du comptable public afférent au budget principal de la commune pour l'exercice 2024

Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 22 Mai 2025

Le Maire,
Marc DELEIGUE

Transmis en Préfecture le : 23/05/2025
Affiché le : 23/05/2025

